



CGT.

Poste supprimé au lycée Mezen : « les élèves seront les premières victimes »

Dans un communiqué, la CGT Educ'action Orne soutient les différentes actions menées par les enseignants du lycée professionnel Marcel Mezen contre l'annonce, par le Rectorat, de la suppression du poste de proviseur adjoint.

« À ce jour, les personnels du Lycée professionnel Marcel Mezen restent mobilisés à la suite de l'annonce de la suppression du poste de proviseur adjoint à la rentrée 2023. Ils contestent fermement cette décision.

Même par voie de presse, aucune réponse n'a été formulée sur la suppression de ce poste. En septembre, cinq postes de personnels de direction doivent être rendus. Selon le ministère de l'Éducation nationale, c'est au titre du rééquilibrage entre les académies.

Or, cette annonce s'apparente davantage à un souci de gestion de la pénurie. Pénurie qui frappe le lycée professionnel Mezen. Ces dernières années, de nombreux postes n'ont pas été pourvus ou ont été supprimés : suppression du poste consacré au suivi des élèves en situation de décrochage scolaire, suppression du poste d'adjoint directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), poste d'enseignant professionnel laissé vacant toute cette année en filière Technicien en chaudronnerie industrielle.

Cette décision de supprimer le poste de proviseur adjoint va à l'encontre du projet pédagogique de l'établissement comme du projet académique, des objectifs et des missions de l'Éducation nationale. Le suivi administratif et pédagogique des élèves et de leur scolarité se trouvera forcément dégradé en raison des nombreuses missions incombant au proviseur adjoint pour la réussite des élèves et pour leur insertion dans la vie professionnelle et citoyenne.

De surcroît, les parents d'élèves ont exprimé leur crainte d'un futur délitement du service éducatif.

Une audience a été demandée auprès de la Rectrice afin d'obtenir des réponses à leurs nombreuses interrogations : comment pourrions-nous remplir notre mission de service public avec ce ou ces postes en moins ?

La stupeur et l'inquiétude sont fortes chez les enseignants, ils estiment que ce poste est absolument nécessaire au bon fonctionnement du lycée. Cette suppression affectera le travail de l'ensemble des autres personnels. Le rôle et les missions du proviseur adjoint ne pourront pas être compensés par les autres personnels, sinon en rognant sur la qualité des services. Les élèves seront les premières victimes des dommages collatéraux engendrés par la suppression de ce poste.

L'accompagnement mené par le proviseur adjoint en parallèle des équipes enseignantes est, à notre sens, primordial. Une décision aussi brutale, à un trimestre de la fin de l'année scolaire, serait incontestablement vectrice de désorganisation et de stress pour l'ensemble des équipes.

C'est pourquoi la CGT Educ'action Orne soutient toutes les actions menées par les enseignants du lycée professionnel Mezen afin de conserver le poste de proviseur adjoint. »